

Un projet antisocial qui ne profite qu'aux plus riches !

Numéro 2

Stoppons Macron

Salaire net

► **Le salaire net est la rémunération perçue** (cotisations sociales salariales, taxes et impôts déduits) par chaque salarié en échange de son travail. Il constitue le budget du ménage familial pour faire face au quotidien de chaque citoyen. Il sert à vivre au jour le jour. Il est nécessaire pour se loger, se nourrir, se vêtir, avoir accès à l'énergie, l'eau, les transports, la communication, la culture, les loisirs.....

► **Sur ce salaire net**, est également prélevé l'impôt, proportionnellement à ce que chaque salarié perçoit servant à assurer un service public de qualité et égalitaire sur l'ensemble du territoire.

Avec le salaire net, nul besoin de prévoir dans son budget familial, les assurances de santé ou chômage puisque cela est déjà pris en charge par les cotisations sociales dans le salaire brut.

Salaire brut

► Le salaire brut est la véritable rémunération que les employeurs versent à chaque salarié. Pour un salarié au SMIC, le salaire brut est de 1 480.30€ à ce jour alors que le net est de 1 126.96€.

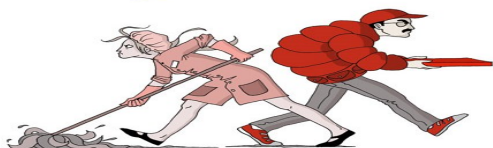
Cette différence provient des cotisations sociales salariales et patronales servant à financer notre système de protection sociale.

► Ces cotisations permettent de vivre sans avoir à s'inquiéter du lendemain et des accidents de la vie. Une partie de cette différence est également liée aux prélèvements et taxes CSG/CRDS.

► Ces cotisations donnent droit à des prestations comme la prise en charge des consultations chez les professionnels de santé, des hospitalisations diverses, les frais de médicaments et permettent le maintien du salaire. Elles permettent également d'être couverts en cas d'accident du travail ou de maladies professionnelles. Elles prennent en charge les retraites. Elles donnent droit à des aides au logement, à l'éducation, aux naissances, aux gardes d'enfants ainsi qu'aux prestations liées aux handicapés.

SALAIRE NET

ET MONDE DE BRUTES



Défendons Notre Protection Sociale

Un projet antisocial qui ne profite qu'aux plus riches !

Stoppons Macron

Aujourd'hui

- ⇒ Chaque salarié cotise en fonction de ses moyens (revenus) et reçoit en fonction de ses besoins.
- ⇒ Les cotisations sociales sont une fraction de notre salaire mise en commun pour couvrir les risques de la vie (maladie, vieillesse, accidents du travail) permettant d'avoir des projets de vie sans craindre le lendemain.

Le projet Macron-Gattaz

- ⇒ Remplacement des cotisations sociales qui ouvrent droit à des prestations, par des augmentations d'impôts (CSG) qui peuvent être affectés à tout autre chose que le financement de la sécurité sociale. Par exemple, compenser la suppression de la taxe d'habitation.

Les revendications de la CGT

- ⇒ La protection sociale doit être exclusivement financée par les cotisations sociales salariales et patronales comme c'était le cas à sa création en 1946.
- ⇒ Suppression des exonérations de cotisations sociales qui n'ont cessé d'augmenter (455 milliards), asséchant par là même le financement de la Sécu et creusant ce fameux « TROU DE LA SECU ».
- ⇒ Augmentation des salaires (SMIC à 1 800€), qui permettra de fait de financer la SECU.
- ⇒ Égalité salariale Femme-Homme

La CGT n'abdique pas !

Tous mobilisés en grève et dans la rue

le 12 septembre 2017

Plus d'infos sur www.cgt-landes.org